Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 59 (1921)

Heft: 5

Artikel: A propos d'armoiries

Autor: Kohler, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-216185

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6 .six mois, Fr. 3.50 - Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 29 janvier 1921. — A propos d'armoiries (André Kohler). — Lo Vilhio Dèvesa: La bise Jean-Louis; lé revi de la VILINO DEVESA: La Bise Jani-Louis; le l'et de la bise. — Le Journal d'une Anglaise en Suisse (Mme David Perret). — L'émancipation des grand'mères (Maurice Prax). — Prophètes de malheur (J. M.). — La question des étrangers (Rocharnon). — Nos gosses (M. M.-E. — Jeunesse d'autrefois (Rocharnon) — FEUILLETON: La mère Menétrey (John-G. Péter).



A PROPOS D'ARMOIRIES

ERNIEREMENT un correspondant du Conteur engageait la commune d'Epaings adopter officiellement des armoiries. Conseil fort judicieux, que nous approuvons vivement.

Nous n'en pouvons dire autant des projets d'armoiries suggérés par l'auteur de l'article. Quoique corrects heraldiquement parlant, ils soulèvent quelques objections. Le premier (l'écusson vaudois chargé d'une bande rouge) nous paraît un peu bariolé; d'ailleurs, pourquoi une bande plutôt qu'autre chose? Le second (les armes de la bannière de Bourg, surmontées d'un chef portant le bèque (jars) d'Epalinges) donne un blason trop compliqué: dans les reproductions à une petite échelle on aurait de la peine à déchiffrer les pièces chargeant l'écu; en outre il serait encore plus bigarré que le premier.

Cependant nous retenons l'idée du bèque, elle est excellente. Il suffira de le faire figurer seul dans l'écu; l'oiseau sera d'argent, le champ de gueules. On aura ainsi les couleurs de la bannière qu'on voulait rappeler. Un bon dessinateur héraldiste, tel que M. Th. Cornaz, saura donner au jars la physionomie agressive, l'attitude belliqueuse, que doivent avoir les animaux décorant un écu.

Le bègue, nous dit-on, figure sur une des cloches de St-François qui, suivant la tradition, viendrait d'Epalinges.

Nous ne proposons pas un champ vert, car on aurait alors les armes de la famille Bégos.

Nous avons encore reçu de M. H. Pache-Délessert, à Epalinges, une lettre concernant les armoiries de cette commune et qui est une réplique à celle de M. Campiche, publiée samedi dernier. Nous insérerons samedi prochain la lettre de M. Pache; ce sera le point final de cette polémique.

Vuitebœuf. - Cette commune n'a pas d'armoiries. un projet, présenté l'an dernier par M. F. Raoul Campiche, archiviste à Genève, et composé par celui-ci, se blasonnait comme suit : palé or et azur, au chef ondé d'argent, chargé de trois roues (ou meules) de moulin de sable.

Le palé rappelle que le territoire communal dépendait jadis de trois juridictions (Ste-Croix, Champvent et Grandson), lesquelles procédaient de la seigneurerie de Grandson. Le chef ondé et les trois roues, représentaient l'Arnon, petite rivière qui traverse le village en faisant nouvoir les trois moulins auxquels Vuitebœuf doit son développement.

Nous ignorons la décision prise par les autorités de cette commune à l'égard de ce projet.



LA BISE



I-VO zu coniu clliaque qu'on lâi desâi Pierro a Sami? Mè peinso bin quiè nà, l'a dza bin dâi an que l'è moo; on lâi desâi asse-

Botasson, po cein que l'îrè d'estra petit, et que po lo militèrou n'avâi pâ pi pu eintrâ dein lè vortigeu. Dan Botasson, qu'ètâi on gringalet, coumein on dit, l'avài marya onna granta féna, la Luise à Sergent, qu'ètâi chètse quemein onna bècllire âo bin on n'âta dè ratî, mâ po la leinga ein n'avâi min a li. L'irè adî à corrè decé delé po barjaquâ, et quan lavâvê la buïa pê vê lou bornî de coumou qu'îrê âo maitein dâo veladzo, on l'oïessâi batoillî du l'autro bet; assebin lè dzein lâi desan la Bise, et ma fâ clli nom lâi ètâi restâ.

On dzo dan que l'îrè vè lou borni po lavâ la buïa po la féna âo martsau, cein l'îrè âo mâi dè Mé, lâi avâi dza quôquiè dzo que fasâi onna grôcha bise, ie seimbliâve adî que voliâve tsesi de ve lou né, mâ ie récoumeincive de pllie balla lou leindéman.

Sti dzo quie, vai-te pâ que Rodo lou charron que saillesâi de la pinta, quemein passâve devan lou borni, reincontrè lou greffié qu'adâve portâ lou laci à la fretèri.

- Bondzo, greffié, quien fotu tein ie fâ!
- Bin oï, vaîquie la bise qu'è tota règrôcha.
- Caisi-vo, duvė tsaravoûtė, lâo fâ la Luise qu'avâi cein oïu, è-te pâ onna vergogne dè derè dâi z'afférè dinsé, mè que ié batsî lou derrâi, lâi a trâi semané, et ie n'avâi quiè dou mâi! Jean-Louis

LÉ REVI DE LA BISE

Bise de mâ et vein d'avri l'è la retzesse dâo payi. Bise d'avri, rinna dâo payi.

Oûra de mâ et bise d'avri medzon mè de bllâ que totè lé damuzalè dâo payi.

La voudeire dou matin va queri la bise dou né. Quan plliau de bise, mollie tanq' à la tsemise.

Vin que djale, bise que dédjale et féna que pou parle san trâi tsousè galliâ rare.

Ci qu'a tsatrâ la bise, l'a bin meretâ s' n'erdzin : l'è djamé revenia tsâoda.

Diagnostic. — Un docteur est appelé auprès d'un malade.

- Ah! madame, s'écrie-t-il en se tournant vers la femme du patient, vous m'avez appelé trop tard. Votre mari est perdu. Il à déià les mains violettes.
- Mais, monsieur, vous ne savez pas qu'il est tein-
- Eh bien! c'est une vraie chance, car s'il n'était pas teinturier, ce serait un homme mort.

LE JOURNAL D'UNE ANGLAISE EN SUISSE



Conteur Vaudois.

HERES Vaudoises, c'est à votre intention HERES Vaugoises, cest à de l'oubli, que je retire de la poussière et de l'oubli, une lettre écrite en Angleterre en 188*, car suppose bien que vous êtes toutes abonnées au

Celles qui ne le seraient pas encore, vont se hâter d'envoyer une carte à M. Pache-Varidel ou à MM. Monnet et Favrat pour réparer cet oubli. C'est une obligation pour nous, Vaudoises, de soutenir notre organe, un organe vénérable, pensez donc, il a vu le jour en 1862. En est-il beaucoup parmi nous qui puissions nous enorgueillir de cet antique millésime. N'avons-nous pas lieu de nous considérer flattées que le Conteur Vaudois ait bien voulu accueillir notre jeune association?

Quelques-unes d'entre vous n'ont sans doute jamais quitté leur terre vaudoise; d'autres ont pris, dans leur jeunesse, le chemin de l'exil; mais, je ne pense pas me tromper en croyant fermement que toutes, ou à peu près, sont revenues, tôt ou tard, au

Pour celles qui sont parties et revenues, comme pour celles qui ne sont jamais allées, je transcris içi ma vieille lettre :

M. en S'Shire, décembre 188*.

J'étais invitée hier soir chez les B. à l'occasion de l'anniversaire du jour de naissance de celle des demoiselles qui a vécu en Suisse, dans sa jeunesse.

Elle fêtait ses cinquante-cinq ans. Elle a sorti, en mon honneur, un cahier de notes qu'elle prenait à ce temps-là. Je m'aperçois qu'elle a su le français assez bien.

Elle m'a lu ces vieux feuillets jaunis, écrits en face du grand panorama du Léman. Elle vivait avec une famille anglaise, au-dessus de Clarens, dans une petite « carrée » appartenant à des paysans qui leur donnaient la pension.

Ce sont donc des scènes de la vie vaudoise qu'elle fait revivre devant mes yeux, en lisant ces pages du passé :

C'est la vieille grand'mère filant; je revois alors ma grand'mère à moi, et Mélie, la bonne servante, à leurs rouets dans la grande salle.

Grand'mère, dans sa robe grise moulant sa jolie taille fine, ses bandeaux blonds encadrant son gracieux visage; la coiffe de Mélie assidûment baissée sur son travail; plus tard, c'est tante Emmanuelle qui a pris la place de grand'mère, ce sont ses yeux bleus, qui rient quand je pose mes éternels pourquoi et comment. Elle m'appuie à elle et dirige mes doigts malhabiles à lisser le fil brillant.

Miss B. parle du battage du lin et du chanvre. C'est alors Mélie que je vois devant le batioret, frappant avec énergie et en cadence la longue queue de tiges de lin qui s'échevele un peu plus à chaque coup, et la poussière danse au soleil et enveloppe Mélie, comme d'un nuage de paillettes étincelantes.

Et miss B a .noté des mots locaux, des mots vaudois qui l'ont frappée et qui me font rire, après tant d'années qu'ils ont dormi, oubliés là, sous le ciel d'Angleterre pour se réveiller enfin et sonner étrangément à des oreilles de Vaudoise désaccoutumée à leurs accents:

C'est « roncaner » pour demander; un « zeneïu » pour un poussin qui n'est ni coq ni poule. C'est un